

per aucune odeur méphétique sur la voie publique. Des recherches récentes ont montré que presque toujours l'odeur vient non de l'égout, mais du branchement de la bouche d'égout encombré par les détritiques qui y sont jetés de la voie publique. Pour remédier à cet état de chose on a adopté aux abattoirs de Paris et dans plusieurs villes d'Europe, le système des siphons renversés aux bouches d'égout, qui fonctionne très bien (système de l'architecte Dupasquier de Lyon). A Paris et dans plusieurs villes d'Angleterre, les bouches d'égout s'ouvrent librement sur la chaussée de la rue. Ces systèmes qui donnent satisfaction ailleurs, devraient être expérimentés dans notre ville.

Nous ferons ici une mention des regards qui doivent exister dans les égouts pour permettre l'entrée d'ouvriers chargés du curage. Ces regards doivent être aménagés tous les 150 ou 200 pieds.

Maintenant toutes les maisons doivent être reliées à l'égout de la rue par un tuyau. Ce tuyau de communication doit être muni à son arrivée dans l'égout, comme à son point de départ, de siphons (coupe-air) afin d'obstruer le passage aux émanations infectes des égouts. Le tuyau de chute doit se prolonger par dessus le faite de la maison afin de servir de ventilateur à l'occasion. Les évier, les lavabos, les baignoires, les sièges doivent être munis de siphons garnis d'eau sans cesse renouvelée pour pouvoir être une garantie absolue contre toute émanation venant soit de l'égout, soit de tout tuyau intérieur.

Comme vous le voyez, messieurs, le système du "tout à l'égout" réclame l'eau, et l'eau partout : dans la maison du modeste ouvrier, comme dans le palais du riche ; dans la rue ; dans l'égout. "L'irruption d'une grande quan-

titée d'eau pure, comme le dit très bien Proust, délaye les matières et, par le fait de la pression mécanique, les entraîne rapidement au dehors, si les dispositions de l'égout s'y prêtent."

Les fosses fixes et les fosses mobiles sont condamnées par tous les hygiénistes, parce qu'elles contribuent considérablement à la viciation de l'air des villes, parce qu'elles servent admirablement les maladies contagieuses et épidémiques. Il existe à Montréal 10,666 fosses fixes contre 9,717 water-closets.

Il y a donc urgence, en vue de l'assainissement de notre ville, de demander avec instance la suppression de ces fosses immondes qui occasionnent des dépenses de vies et d'argent à la population.

Il y a encore beaucoup à faire pour mettre notre système d'égout à la hauteur des données de la science sanitaire moderne. Pour s'en convaincre, il suffit d'apprendre que, dans certaines rues les égouts sont en bois ; qu'il existe nombre de rues ou de parties de rues où il n'y en a pas du tout ; qu'un grand nombre sont en pierre, en brique ou en grès, et sont en flagrant délit avec l'hygiène, parce qu'ils ne remplissent pas les conditions voulues.

Maintenant les branchements des maisons donnent-ils satisfaction au point de vue de l'assainissement des habitations ? Jusqu'aujourd'hui aucun contrôle efficace n'a été accordé à cette grave question de l'hygiène publique. L'appareil sanitaire des maisons a été laissé au bon plaisir de l'ignare plombier. Ici une digression en faveur de M. le Dr. Laberge, médecin municipal. Dans son dernier rapport sur l'état sanitaire de notre ville, M. Laberge demande l'incorporation des plombiers. C'est une idée magnifique qui devra rencontrer l'assentiment de tout homme soucieux du confort de la vie.

Nous ne nous attarderons pas à dé-